

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1433-1434

Artikel: De l'abatteuse à la zootechnicienne

Autor: Mantilleri, Brigitte

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De l'abatteuse à la zootechnicienne

Le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions, entièrement remanié, est sorti en métropoche, aux Editions Metropolis, 180 pages, 1999.

Pablo Neruda a consacré un petit poème en hommage aux dictionnaires qu'il avait quelque peu maltraités dans sa petite enfance, puis qu'il avouait les empiler pour... s'asseoir dessus. Mais voilà, un beau jour, il ouvre un volume et devient accro des mots de A à Z. Ceci pour introduire cela: je comptais ouvrir le nouveau dictionnaire féminin-masculin des professions, chercher quelques exemples percutants et refermer ledit dico, comme le veut l'usage. Et, surprise, je me retrouve plongée dans l'introduction - exercice la plupart du temps rébarbatif et rasoir au possible - et j'en ressors pour lire toutes les règles de féminisation des substantifs avant de dévorer l'entier dudit dico.

Pas pédant

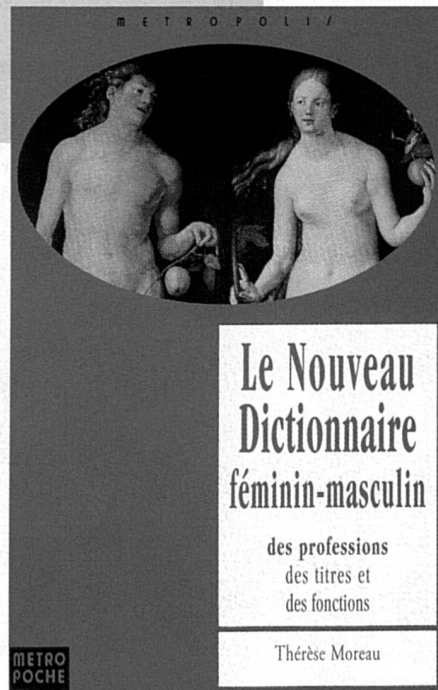
Explication d'un engouement. L'ouvrage est savant sans être pédant. L'autrice, Thérèse Moreau, va droit au but et, sans chipoter, explique qu'au Moyen Age les femmes participent activement à la vie privée et publique et que le langage s'en ressent: elles sont reines, duchesses mais également bou-chères, chapelières, maréchaux fer-rantes ou prudes femmes. Au cours des siècles, les femmes perdent statut et légitimité sociale. La mise au placard est lente - ce n'est par exemple que sous Louis XIV qu'il devient obligatoire pour les épouses de prendre le nom du mari - mais sûre. Quant à la Révolution française, elle a le pompon de la réaction puisque non seulement elle refuse

l'exercice de la citoyenneté aux femmes, mais pour mieux faire passer la pilule, elle met les réfractaires sur l'échafaud, parmi elles Olympe de Gouges et Mme Roland.

Féminisation en question

L'Académie française, créée pour «nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées ou dans la bouche du peuple ou dans la foule du Palais», n'a jamais eu pour mission d'être innovatrice. Thérèse Moreau nous rappelle, non sans ironie, que les immortels ont trouvé que Flaubert, Hugo et Proust écrivaient mal. Comme quoi, à force de vouloir maîtriser et dominer, tout vous échappe. Et la féminisation, ou plutôt la reféminisation du langage, est niée au rôle des femmes dans nos sociétés: nier leur place dans la langue française revient à les nier comme participantes à part entière, ce qui n'est plus maîtrisable. A la manière de ces dinosaures réveillés dans un *Jurassic Park* que leur propriétaire croyait pouvoir dominer. La féminisation fait donc son bonne femme de chemin selon des directives européennes (dès 1988) pour certains pays, et dès les années 70 pour le Québec. En Suisse, Genève régleme la féminisation dès 1988. La Berne francophone et le Jura suivent dès 1992, le canton de Vaud féminise désormais les nouveaux textes officiels. Afin de ne pas gâcher tout besoin d'acheter l'ouvrage pour en savoir plus sur les règles de féminisation, je vous révèle juste que **...teur** se féminise en... **trice** et **...eur** en... **euse** ou en... **eure**, selon la racine.

Quant au gros de l'ouvrage, soit les professions de A à Z, il est conçu de façon originale et passionnante. Les mots au masculin et au féminin sont tantôt mis en situation: **accordeur/**



accordeuse = un accordeur, une accordeuse de piano, tantôt révèlent

- **des femmes célèbres:** **abbé/abbesse** = après la castration d'Abélard, Héloïse (1101-1164) devint abbesse au Paraclet; sous **éducateur/éducatrice**, on trouve Maria Montessori;
- **des femmes oubliées:** sous **relieur/relieuse**, on apprend que l'imprimeuse Jane Aitken (1764-1832) fut la première femme à imprimer la Bible, mais qu'elle dut la survie financière de son entreprise à son travail de relieuse;
- **des femmes inconnues**, mais chères au cœur de l'autrice, sous **intendant/intendante**, on apprend que Fernande Rousselle (1888-1990), grand-mère de la rédactrice de ce dictionnaire, fut intendante au pavillon universitaire Deutsch de la Meurthe à Paris.

Au-delà de la féminisation, ce petit dictionnaire donne vie dans un joyeux panachage à toutes sortes de femmes démontrant ainsi que si la langue n'appartient pas qu'au masculin, les pages des dictionnaires n'appartiennent pas qu'aux personnages illustres.

Brigitte Mantilleri